



4 rue de Trévise – 75009 PARIS

www.snalc.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE PREMIERE VICTOIRE

Le **SNALC-CSEN**, deuxième syndicat le plus représenté chez les professeurs du second degré, prend acte avec satisfaction de l'annonce faite par madame ROYAL et monsieur BAYROU de la suppression du décret ROBIEN, si l'un ou l'autre était élu Président de la République.

Le **SNALC-CSEN**, dont un des objectifs était d'interpeller, dans le cadre de la journée du 20 Mars, les postulants à la législature suprême, demande à tous les autres candidats, et pas seulement à leur entourage, de se prononcer aussi clairement pour ou contre la suppression du décret ROBIEN.

Le **SNALC-CSEN**, qui encourage toutes les initiatives locales et légales depuis le 12 décembre, appelle les professeurs à poursuivre la lutte et à se montrer vigilants quant à la qualité des réponses apportées par les candidats à leurs revendications. Il rappelle qu'aucun parti politique n'est propriétaire des voix des personnels de l'Education Nationale...

Paris, le 20 mars 2007

Contact: Annette TAFFIN 06 61 12 07 85